

PRÉFACE

Depuis la confédération, l'*Annuaire du Canada* est, pour les Canadiens et pour le monde entier, l'exposé officiel des ressources, des institutions et de la situation sociale et économique du pays. Toutefois, ce n'est que plutôt récemment qu'il est devenu l'abondante source de renseignements qu'il est aujourd'hui.

Cette évolution trouve son origine dans la réorganisation qui suivit, en 1912, le rapport de la Commission sur la statistique et, subordonnement à la loi de la statistique de 1918, la création du Bureau fédéral de la statistique en vue de la mise en œuvre des recommandations de la Commission. C'est à cette époque qu'un régime national de statistique réellement coordonné a commencé à prendre forme.

Le rang élevé que l'*Annuaire du Canada* occupe parmi les ouvrages statistiques officiels de consultation tient en grande partie aux progrès accomplis depuis 1918. La statistique s'est perfectionnée et est devenue plus complète, grâce à l'expansion du Bureau fédéral de la statistique, et la rédaction de l'*Annuaire* a tenu à garder le pas en présentant les données les plus marquantes accompagnées de textes destinés à en souligner les rapports et la signification.

Chaque année des articles spéciaux d'actualité sont ajoutés, qui sont tirés à part (voir p. xv) et constituent une documentation précieuse sur les divers aspects des progrès de la nation. Depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, il est devenu impérieux de porter à jour le plus tôt possible les articles spéciaux d'un caractère général, tels ceux qui traitent de la physiographie, des ressources, de la faune, etc. La présente édition de l'*Annuaire* contient des articles d'actualité sur la géologie (pp. 14 à 27), sur la protection des oiseaux migrateurs au Canada (pp. 40 à 45), sur les zones de sol, l'irrigation agricole et la conservation du sol (pp. 368 à 372 et 384 à 397) et sur l'économie forestière (pp. 446 à 459). Les conditions de l'union en vertu desquelles Terre-Neuve est devenue province du Canada sont données aux pp. 59 à 61. Aux pp. 566-574 paraît un article spécial sur le programme de la normalisation des fréquences lancé par la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario. Cet article a été rédigé sous la direction du président de la Commission. Un autre article (pp. 1176-1185), sur les Indiens du Canada, fait l'histoire de ces peuplades, de leur administration et de leur bien-être.

Graduellement, la statistique de Terre-Neuve vient occuper sa place dans la matière des divers chapitres de l'*Annuaire*, bien que, dans certains de ceux-ci, il faille encore la séparer de celle des autres provinces à cause du manque de comparabilité. Le recensement de 1951 contribuera fortement à ramener les dix provinces à une base de comparaison statistique uniforme.

La matière régulière des chapitres a été portée à jour. La réorganisation du ministère des Mines et Ressources en 1950 et le transfert de ses fonctions administratives aux trois nouveaux ministères,—Mines et Relevés techniques, Ressources et Développement économique, et Citoyenneté et Immigration,—a exigé un remaniement des sections correspondantes de l'*Annuaire*. Ainsi, en raison des affinités administratives étroites entre l'immigration et la citoyenneté, le chapitre de l'Immigration a été augmenté. Il embrasse maintenant toutes les questions relatives à la citoyenneté, qui relevaient autrefois du Secrétariat d'État. La nouvelle partie du chapitre consacrée à ces questions a pour introduction un article spécial intitulé "Procédures de naturalisation suivies jadis et événements qui ont amené la loi sur la citoyenneté canadienne" (pp. 161 à 163).